

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate
CPMD1452

Desjardins Société de placement annonce des propositions de changement pour le Fonds Desjardins Placements complémentaires

Montréal, le 28 août 2014 – Desjardins Société de placement inc., le gestionnaire des Fonds Desjardins (le « gestionnaire »), annonce qu'il demandera l'approbation des porteurs de parts du Fonds Desjardins Placements complémentaires (le « Fonds »), relativement à des changements qu'il propose d'apporter à l'objectif de placement du Fonds.

Proposition de changement à l'objectif de placement

Il est proposé que l'objectif de placement du Fonds soit modifié pour se lire comme suit :

- L'objectif de ce Fonds est de procurer un revenu et une protection contre l'inflation en investissant principalement dans des titres à revenu fixe indexés à l'inflation d'émetteurs situés partout dans le monde.

Les changements proposés à l'objectif de placement du Fonds ont pour but d'améliorer la protection contre l'inflation mondiale. De plus, en retirant les catégories d'actifs plus risqués du Fonds et en augmentant l'exposition aux obligations mondiales indexées à l'inflation, le gestionnaire vise également à réduire la volatilité du Fonds.

À la suite de ces changements, s'ils sont approuvés, le nom du Fonds sera modifié pour refléter le nouvel objectif de placement. Parallèlement à cette démarche, le gestionnaire nommera BlackRock Financial Management, Inc. comme sous-gestionnaire de portefeuille du Fonds.

Il est prévu que l'assemblée de porteurs de parts pour approuver ces changements se tienne le 4 novembre 2014. S'ils sont approuvés, les changements à l'objectif de placement du Fonds seront effectués en novembre 2014.

Annulation des parts de catégories R et S

Avec prise d'effet le ou vers le 2 septembre 2014, les parts de catégories R et S du Fonds ne seront plus offertes aux nouveaux investisseurs ni aux porteurs de parts actuels.

Reclassification des parts de catégorie T

Avec prise d'effet le ou vers le 2 septembre 2014, les parts de catégorie T du Fonds ne seront plus offertes aux nouveaux investisseurs.

De plus, le ou vers le 24 novembre 2014, les parts de catégorie T du Fonds seront reclassifiées en parts de catégorie A.

Le gestionnaire se réserve le droit de reporter à une date ultérieure la mise en œuvre des changements annoncés, ou de l'un ou plusieurs d'entre eux, ou de ne pas effectuer ces changements.

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est le premier groupe financier coopératif au Canada et le quatrième au monde, avec un actif de 222 milliards de dollars. Il figure parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada selon le palmarès établi par Mediacorp Canada. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Considéré, en Amérique du Nord, comme la quatrième institution financière la plus sûre selon le magazine *Global Finance* et la plus solide selon l'agence d'information financière *Bloomberg*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie. De concert avec [l'Alliance coopérative internationale](#), le Mouvement Desjardins accueillera, à Québec, le [Sommet international des coopératives](#), du 6 au 9 octobre 2014.

- 30 -

Information :

<i>À l'intention des journalistes uniquement</i>	<i>À l'intention des investisseurs</i>
Richard Lacasse Relations de presse, Mouvement Desjardins 418 835-8444 ou 1 866 835-8444, poste 3163 media@desjardins.com	Service des relations avec la clientèle 1 866 666-1280